

SEMAAD, la référence

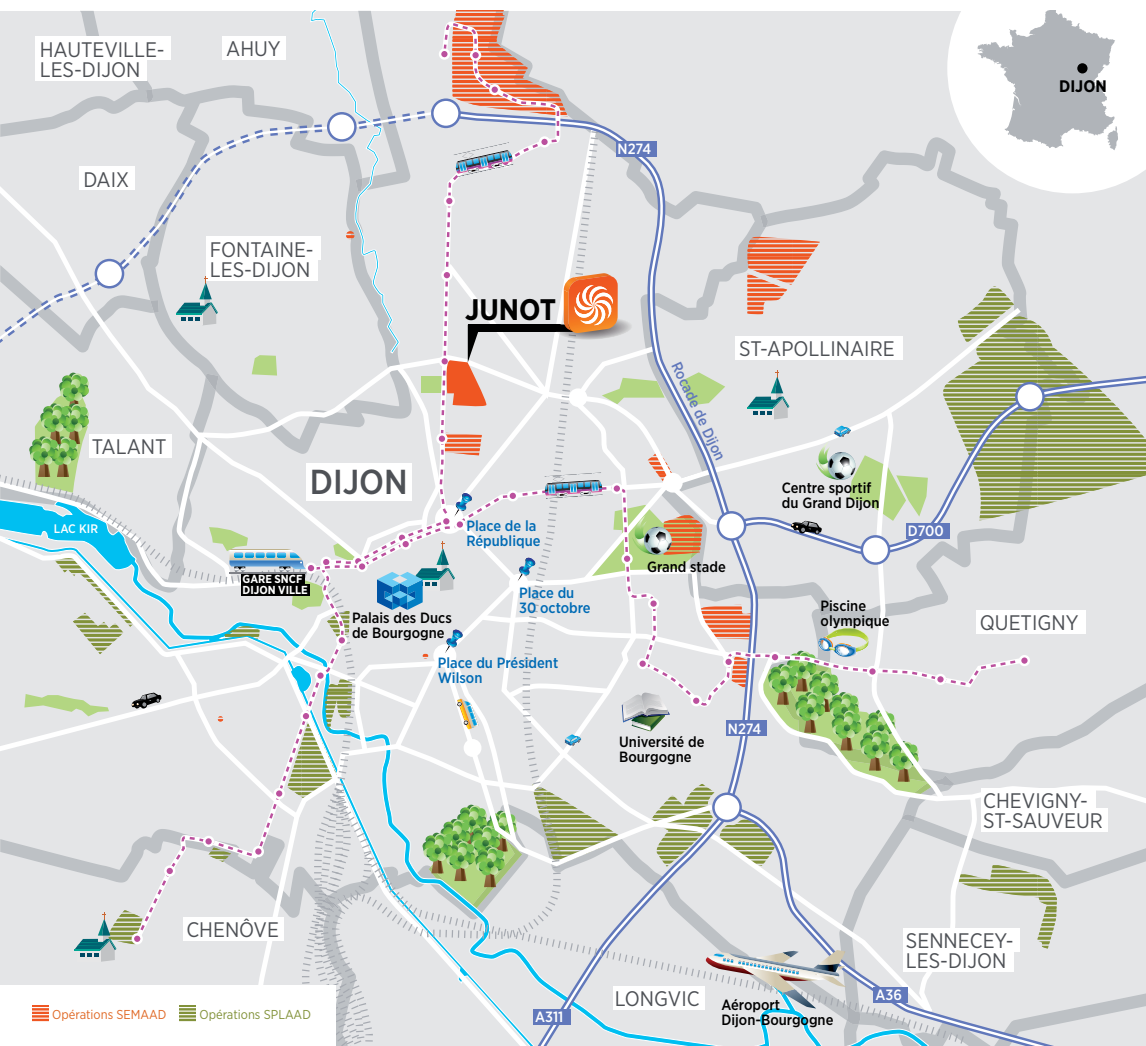
Créée en 1961 par la Ville de Dijon, la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), forme, avec la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) fondée en 2009 par la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, le groupe des Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (EPLAAD). La SEMAAD, connue pour l'aménagement du quartier de logements Junot ou du parc d'activités Valmy, le projet d'écoquartier Heudelet 26, la conduite d'opérations du Zénith ou la réalisation du dépôt et des ateliers du tramway, est l'aménageur de référence à Dijon et dans les 116 communes du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'aire dijonnaise. Les EPLAAD, qui comptent une trentaine de collaborateurs, sont des entreprises publiques locales soucieuses de l'intérêt général. Elles sont présidées par Pierre Pribetich, vice-président du Grand Dijon, maire-adjoint de Dijon, et dirigées par Thierry Lajoie.



ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES
D'AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

7 avenue Jean Bertin
CS 56703
21067 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 18 71
Fax : 03 80 72 23 47
www.eplaad.com



Cahiers urbains Eplaad

Quartier Junot

Dijon

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE
D'AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

AMÉNAGEURS DURABLES

www.dijon-junot.com



Junot, la ville change

A Dijon, idéalement situé entre le centre ville et les quartiers de la Toison d'Or, entre l'avenue du Drapeau et la rue de Châteaubriand, le nouveau quartier Junot s'étend sur une superficie de plus de 9 hectares. Basé à l'emplacement de l'ancienne caserne Junot, il préserve la mémoire du lieu en conservant l'un des bâtiments les plus remarquables sur le plan architectural et en maintenant la configuration de la place d'honneur de l'ancienne caserne.



CHIFFRES CLÉS DU PROGRAMME INITIAL

9 ha (5,5 à construire)

600 logements dont 180 en locatif social

Equipements collectifs : une crèche de 60 places, une salle de réunions de 90 places, un gymnase, un pôle résidentiel et de restauration

1 500 m² de commerces et activités de proximité

La reconversion d'un ancien site militaire

De la trace de l'occupation militaire de Dijon ont été longtemps conservées les casernes dont la caserne Junot construite en 1901. Elle reste en activité jusqu'au Plan de réadaptation des armées du ministère de la Défense en 1996 entraînant la dissolution du régiment accueilli jusqu'alors. Dans le cadre d'une convention publique d'aménagement, la ville de Dijon confie à la Semaad la réalisation du quartier Junot en 2001. En 2003, le terrain, acquis par la ville auprès du ministère de la Défense, est cédé à la SEMAAD.



Cahiers urbains Eplaad

Quartier Junot

Rendre les terrains viables

Un important volet de dépollution est mené en 2003 avec notamment l'évacuation de terres sur 5 à 7 m de profondeur sur l'axe du boulevard Pascal (pollution aux hydrocarbures due à des cuves à fuel enterrées). Le remblaiement du site s'effectue par des matériaux concassés issus de la déconstruction sélective. En 2004, les voiries provisoires sont réalisées, la pose des bassins de rétention enterrés est réalisée sous le cours Junot et sous le mail Olympe de Gougues.



EPLAAD, Aménageurs durables

Pour servir l'ambition assignée par le Sénateur-Maire de Dijon François Rebsamen de faire de l'agglomération dijonnaise une agglomération écologique de référence en Europe, Les Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (EPLAAD) se sont dotées d'une véritable stratégie d'aménagement durable : projet d'entreprise orientant les opérations d'aménagement et de construction (le Plan d'Orientations Stratégiques d'Aménagement Durable, Economique et Responsable), système de management environnemental (SME) applicable à chaque projet et prise en compte systématique des objectifs environnementaux, énergétiques, paysagers, constructifs, fonctionnels et sociaux les plus élevés caractérisent leurs interventions. Déjà, la SEMAAD est la 1^{ère} Société d'Economie Mixte en France dont toutes les opérations d'aménagement bénéficient de la certification environnementale ISO 14001. Elle est la seule Société d'Economie Mixte française bénéficiant du label environnemental européen EMAS (Eco Management and Audit Scheme). Elle s'est vue décerner en 2010 la plus haute distinction européenne en matière de responsabilité sociale et environnementale pour une entreprise publique : le label Discerno. De son côté, la SPLAAD nourrit les mêmes ambitions.

UNE AMBITION, DES OBJECTIFS :

mixité sociale
diversité des formes d'habitat
nature en ville
gestion des eaux pluviales
espaces publics intégrés

Redonner une dimension humaine à la vie en ville et encourager l'envie de « vivre ensemble » : telle est l'ambition pour ce nouveau quartier dijonnais qui s'inscrit pleinement dans le Grand Dijon du XXI^e siècle